VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **22 juin 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt deux juin deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL,**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Edith CANDELIER à Jean-Pierre BRENAS, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Pascal GUITTARD, Magali GALLAIS à Pierre MIQUEL, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Monsieur Alain LAFFONT
Madame Patricia GUILHOT demande une interruption de séance qui est accordée par M. le Maire à 18 h 20.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 30 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (questions n°2 et n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour les questions n°2 et n°3.
Madame Dominique ROGUE-SALLARD arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Nicolas BONNET)
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Christophe BERTUCAT)
Madame Marion CANALES arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Mme Nicaise JOSEPH)
M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3
Monsieur Alparslan COSKUN quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 et laisse pouvoir à Madame Patricia GUILHOT
Madame Valérie BERNARD quitte la séance pendant la présentation de la question n°16 et laisse pouvoir à Madame Cécile AUDET

Rapport N° 45
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DES CONGRES A DES ASSOCIATIONS DIVERSES

Un crédit de 15 000 € demeure disponible au BP 2018 au titre de l'aide aux congrès.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission d'attribuer les subventions suivantes :

LES JEUNES EUROPÉENS AUVERGNE

Membre d'un réseau national de plus de 1 000 adhérents, l'association Les Jeunes Européens Auvergne, propose sur tout le territoire auvergnat des débats (apéropéens, cafés-débats, conférences...), des interventions en milieu scolaire, des actions de rue, des stands en université et lors d'événements européens, afin de mettre l'Europe en avant et la rendre accessible à tous, notamment auprès des jeunes.

Clermont-Ferrand a été sélectionnée pour accueillir l'Université d'été des Jeunes Européens France 2018, du 13 au 16 septembre prochains. Evénement annuel central du groupement national, ce moment de réflexion et d'échanges sera consacré aux élections européennes 2019 et leurs enjeux et bénéficiera en raison de cette actualité, d'une visibilité particulière qui contribuera au rayonnement national voire européen de l'Auvergne. Un riche programme de conférences publiques gratuites est prévu, ainsi que des ateliers thématiques, stands d'information, workshops et festivités dans les rues de la ville. 150 congressistes de la France entière sont attendus.

Budget prévisionnel : 62 875 €
Subvention sollicitée : 5 000 €
Subvention proposée : 5 000 €

GYNÉCOLOGIE SANS FRONTIÈRES (GSF)

L'association Gynécologie Sans Frontières (GSF) est une ONG humanitaire œuvrant en faveur du développement global sanitaire et social de la Femme et de l'aide aux femmes en détresse ou victimes de violences et exclues des soins, notamment dans les secteurs du monde où les infrastructures sont insuffisantes, insatisfaisantes ou inaccessibles.

L'association a organisé, en partenariat avec la Délégation aux Droits des Femmes, La Direction Départementale de la Cohésion Sociale 63 et l'Agence Régionale de Santé, un colloque intitulé "De la sexualité à la violence sexuelle - Prise en charge des femmes et des enfants victimes de violences sexuelles" le 29 novembre 2017 à la faculté d'odontologie de Clermont-Ferrand.

Cet événement a réuni 400 professionnels du secteur médico-social du Puy-de-Dôme et des départements limitrophes, dans un but d'information, de formation et de mise en réseau. Un programme de conférences et de rencontres, animées par des personnels des différents établissements hospitaliers de Clermont-Ferrand, était proposé afin d'améliorer le repérage, l'orientation et l'accompagnement des femmes et des enfants victimes de violences sexuelles.

Budget prévisionnel : 10 000 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 04 JUIL. 2018

Pour le Maire et par délégation
l'Adjointe déléguée aux Congrès

Marion CANALES

